



Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires d'Afrique
Union of Economic and Social Councils and Similar Institutions of Africa
اتحاد المجالس الاقتصادية والاجتماعية والمؤسسات المماثلة في أفريقيا



Mot de Dr. Abdelkader Amara Président du CESE du Maroc et de l'UCESA

Forum parlementaire sur la coopération économique Maroc - CEMAC
Laâyoune, 20 juin 2025

- *Monsieur le président de la Chambre des Conseillers*
- *Monsieur le président du Parlement de la CEMAC*
- *Monsieur le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences*
- *Madame la ministre déléguée chargée de la transition numérique*
- *Monsieur le Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Industrie et du Commerce chargé du commerce extérieur*
- *Monsieur le Directeur général de la CDG*
- *Monsieur le président du directoire du Crédit Agricole du Maroc*
- *Monsieur le président de la CGEM*
- *Mesdames & Messieurs, honorables, membres du Parlement de la CEMAC*
- *Mesdames & Messieurs, distingués participants*

Je suis ravi de participer à ce Forum de coopération parlementaire Maroc – CEMAC dans la ville de Laâyoune "Capitale de la société civile marocaine pour l'année 2025" et symbole du dynamisme des provinces du Sud. Une ville ancrée dans la stratégie atlantique du Maroc promue par **Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste**, pour favoriser les principes de solidarité et d'intégration régionale, notamment avec les pays enclavés.

Je tiens à remercier, mon ami et frère, le président de la Chambre des Conseillers, M. Mohamed Ould Errachid, pour l'invitation et le féliciter pour cette initiative qui s'inscrit à la fois dans le renforcement de la coopération parlementaire et le raffermissement des liens du Royaume du Maroc avec les pays frères d'Afrique centrale.

Comme vous le savez, j'interviens aujourd'hui en ma qualité de président du CESE du Maroc et également de président de l'Union des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires d'Afrique, UCESA, organisation panafricaine, qui œuvre dans la construction d'agendas citoyens en matière de développement durable et qui vise *in fine* l'amélioration du bien-être des citoyens africains.

En recevant, mercredi dernier au siège du CESE, M. Évariste Ngamana, j'ai eu le plaisir de rencontrer une personnalité pragmatique, fortement engagée dans la construction de l'intégration régionale. Et également, très attachée à la consolidation des liens avec le Royaume du Maroc.

Ensemble, nous avons pu mesurer toute l'importance que revêt une synergie poussée dans nos agendas respectifs, en particulier sur des sujets tels que la ZLECAf, la diversification économique, le développement des chaînes de valeur régionale ou encore l'action climatique.

Sur ce point, et comme vous le savez, l'UCESA a mené un plaidoyer efficace pour une action africaine face au changement climatique. Un plaidoyer, basé sur une étude que nous avons menée dans 16 pays africains qui a permis de construire une vision commune et un narratif spécifique aux besoins réels et priorités des citoyens africains.

En travaillant de manière plus étroite, l'UCESA et le Parlement de la CEMAC, pourraient favoriser une harmonisation des politiques d'adaptation et une meilleure gouvernance climatique, qui présente aujourd'hui une matrice majeure dans la formulation des différentes politiques de développement dans nos pays (transition énergétique, financement, planification, migration, relations extérieures, *etc.*).

Cette coopération pragmatique est au cœur des actions promues et souhaitées par le CESE. Une coopération qui s'inspire naturellement des principes de co-développement pour promouvoir un partenariat mutuellement avantageux pour le Maroc et ses partenaires africains, conformément à la **vision de Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste**.

En lien avec la thématique d'aujourd'hui, permettez-moi de partager avec vous certaines recommandations phares formulées par notre Conseil dans le cadre de son avis sur l'intégration régionale du Maroc en Afrique.

Premièrement, en ce qui concerne le renforcement des instruments d'intégration aux plans régional et continental, l'avis du CESE avait recommandé :

- l'adoption d'un mécanisme régional d'appréciation du risque souverain des pays africains afin de réduire le coût de l'emprunt et favoriser des financements économiquement soutenables
- la création des chaînes de valeur régionales à forte valeur ajoutée et à forte impact social sur les populations en particulier dans les domaines de l'agro-industrie, le textile, l'industrie automobile, l'industrie pharmaceutique, le tourisme, l'enseignement supérieur, l'innovation, l'industrie culturelle et le développement durable
- la facilitation de la mobilité des étudiants africains et la reconnaissance mutuelle des diplômes entre pays africains

- la consolidation de la position de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab, comme un hub africain, conformément au nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud.

Deuxièmement, s'agissant de l'opérationnalisation et du renforcement des instruments de coopération au plan bilatéral, le CESE avait préconisé :

- l'établissement d'un bilan régulier de l'impact de chaque accord sur le développement des relations économiques et commerciales du Maroc avec l'ensemble de ses partenaires.
- la réalisation d'un bilan de l'initiative marocaine envers les 33 pays africains les moins avancés (PMA) et l'adaptation de son contenu dans la perspective d'une plus grande intégration des opérateurs marocains dans les chaînes de valeur africaines.

Troisièmement, sur les "*outils d'accompagnement*" visant à la mise en place d'outils financiers adaptés, l'amélioration du droit des affaires ainsi que le renforcement des capacités et le soutien de l'Etat aux investisseurs, le CESE avait recommandé :

- le conditionnement de l'aide au développement au transfert de savoir-faire et au soutien de programmes de formations d'excellence.
- la mise en place un fonds d'investissement public destiné à l'Afrique et servant de levier pour le financement de projets de développement.
- la mise en place un centre d'accompagnement à l'internationalisation des entreprises marocaines en particulier pour les PME.

Pour réussir cette intégration au bénéfice de nos concitoyens, il nous incombe de renforcer les complémentarités entre les différents acteurs et institutions. Au CESE, l'on se félicite des collaborations fructueuses avec plusieurs institutions présentes aujourd'hui, en particulier le Gouvernement, la Chambre des Conseillers que je tiens à féliciter, encore une fois, pour cette initiative et la CGEM.

Au niveau de l'UCESA, l'on se réjouit également de la prochaine adhésion de la République de Guinée équatoriale à la faitière africaine. Avec cette adhésion, ce sera l'ensemble des États membres de la CEMAC (le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la RCA et le Tchad) qui feront partie de notre grande famille.

Vive la coopération africaine et vive l'amitié entre nos pays.